

Le bulletin du Rieufret

n° 12
Septembre
2018

À LA UNE

Des associations solidaires



Cette année, le Tennis Club du Rieufret a mis en place un cycle de 10 séances de tennis adapté, au profit des résidents de l'ADAPEI de notre commune, encadré par le moniteur du club. Les deux résidents, Xavier et Cédric, ont adhéré rapidement à ce sport et se sont déjà inscrits à un tournoi !

De son côté, le club de pétanque a organisé un concours de boule handi-valide avec les résidents de la Miséricorde de Libourne, les clubs de Bruges et de Biganos ainsi que les résidents du foyer ADAPEI de Saint-Michel. Une journée très conviviale où les 50 participants ont été récompensés.

Des initiatives qui illustrent l'esprit ouvert du village et les liens que tissent nos associations avec l'Adapei.



ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, messieurs,

En juillet, nous avons dû nous prononcer sur l'enquête publique ouverte suite à la demande de la société Fabrimaco d'exploiter une carrière sur les lieux dits Guillot sud et nord à proximité de l'A 62. Beaucoup d'entre vous se sont exprimés sur le sujet : sur le web, sur les registres d'enquête publique, via une pétition lancée par un collectif d'habitants et au cours d'une réunion d'information.

Après avoir entendu les arguments de la société et des riverains, **le conseil municipal, à l'unanimité, s'est prononcé contre ce projet** et le Président de la CDC Convergence Garonne va appuyer notre position. Pour nous : l'impact sur la faune, la flore, le sol, les nuisances sonores, et le passage des camions sont des points rédhitoires qui motivent notre décision.

Aujourd'hui, **la décision finale revient à la Préfecture qui devra se prononcer sur les conclusions de cette enquête publique.** Dans l'attente de cette décision que nous souhaitons conforme à nos souhaits et à nos intérêts communaux, je vous souhaite une belle rentrée !

Marc Gauthier

Maire de Saint-Michel de Rieufret

RETOUR EN IMAGES



8
MAI

Cérémonie du souvenir



AVRIL

Le jardin potager de l'école prend forme !



ÉGLISE

ÉTAIEMENTS PROVISOIRES

La commune a commandé un diagnostic de la tribune Nord de l'église qui présente d'inquiétantes fissures. En attendant sa restauration programmée pour 2019, elle vient d'être étayée pour parer à tout incident. L'ensemble a donc été sécurisé pour un montant de 1 417 € ht.

RESTAURATION DE LA BANNIÈRE DE PROCESSION

La restauration des objets de notre église, classés ou inscrits par l'Etat, a débuté l'an dernier par la remise en état de la châsse-reliquaire de sainte Jeanne de Lestonnac. En septembre commencera la restauration de la bannière de procession dite « Quis ut Deus », consacrée à saint Michel et à saint Pierre. Il s'agit d'un travail complexe et délicat qui a été confié à une spécialiste toulousaine du textile

PLUS DE LECTURE

LA BOÎTE A LIVRES VOIT GRAND

Vous êtes nombreux à nous signaler que le Boîte à livres de la salle des fêtes est trop petite. Victime de son succès, ou plutôt de la générosité des lecteurs, elle sera remplacée dans quelques semaines par une nouvelle boîte, plus commode et plus spacieuse.

À VENIR

ATELIERS « BIEN CHEZ SOI »

Devant le succès rencontré par les Ateliers du Bien Vieillir en 2015 et 2016 et les Ateliers Form'bien-être en 2017, le CCAS propose cette année « Les Ateliers Bien chez soi ».

Ces ateliers destinés aux personnes retraitées, locataires ou propriétaires, ainsi qu'aux aidants familiaux non professionnels vous permettront de découvrir astuces et conseils pratiques pour rendre votre habitat facile à vivre au quotidien.

Une réunion de présentation aura lieu le **mardi 11 septembre à 15h** à la salle polyvalente. Les séances entièrement gratuites débuteront le 25 septembre

EN SAVOIR PLUS : 05 56 62 52 25.



CONFÉRENCE

PRÉVENTION JEUNESSE

La CDC Convergence Garonne organise des conférences sur les problématiques liées aux conduites à risques et aux troubles familiaux.

EN SAVOIR PLUS : [Détail des conférences et programmes sur convergence-garonne.fr](http://Detail des conférences et programmes sur convergence-garonne.fr)
Voir Agenda p.4

NOUVEAUX ARRIVANTS

VENTE MAISON BLANCAND

Le 12 juillet dernier, La vente de la Maison Blancand située sur la place du village a été signée pour un montant de 245 000 €. La commune conserve la grange accessible par le chemin Roumieu et le terrain constructible contre le ruisseau, préservant ainsi un capital pour les futurs investissements.

M. et Mme Ardurat, les nouveaux propriétaires, ont eu un coup de foudre pour cette maison. Ils ont emménagé il y a quelque temps maintenant et nous leur souhaitons bienvenue dans notre village.



JEUX

DU NOUVEAU AU PARC DES CHÊNES

C'est sous l'égide du Conseil municipal des Jeunes, qu'à la veille des vacances scolaires, de nouveaux jeux ont été installés au Parc des Chênes.

Un portique équipé de deux balançoires : un siège bébé pour les enfants de 1 à 4 ans et un siège plan pour les plus grands ainsi qu'un panier à ballons Octopus avec quatre sorties numérotées.

Cet espace jeux, restant sous la responsabilité des accompagnants, les jeunes conseillers, soucieux du confort de ceux-ci, ont souhaité avoir deux bancs à sa proximité.

A la satisfaction de tous, le Parc des chênes est redevenu un lieu de convivialité au cœur du village.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

UNE ENTRÉE PLUS SÉCURISÉE

La nouvelle entrée de l'accueil périscolaire sera mise en service à compter de la rentrée scolaire de septembre. Un aménagement de sécurisation provisoire verra le jour sur la RD 117 en attendant les futurs travaux d'aménagement de cette route départementale. Au niveau de l'entrée de l'accueil périscolaire et du parking de la maison des associations, une écluse - élément ralentisseur avec priorité de passage sur une voie - sera réalisée. Le parking de l'arrêt de bus sera libéré et servira d'arrêt minute pour accéder à l'accueil périscolaire. **Le montant de cette sécurisation provisoire est de 3 789 € ht.**

ISOLATION THERMIQUE

DE LA MAM ET DU SALON DE COIFFURE

Une étude des consommations énergétiques de ce bâtiment a été faite par SOLIHA, organisme spécialisé dans ce domaine, pour améliorer les dépenses liées au chauffage.

Des travaux d'isolation et de remplacement des menuiseries extérieures ont été préconisés.

Le remplacement des menuiseries extérieures de l'ensemble du bâtiment va être réalisé pour un montant de 18 700 € HT.

PRIX DE GROS !

ACHAT GROUPE DE FIOUL

Comme chaque année, la commune se propose de coordonner un achat groupé de fioul domestique et profiter ainsi d'un prix de gros.

EN SAVOIR PLUS : contactez la mairie en septembre

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes handicapées depuis le 1^{er} janvier 2015.

Dans ce cadre, notre commune a déposé une demande d'agenda d'accessibilité programmée pour les bâtiments publics et les bâtiments destinés aux commerces.

Les coûts des travaux de mise en accessibilité sur 3 ans sont les suivants :

Bâtiments communaux : 18 710 € ht

Commerces : 11 270 € ht

CONNAÎTRE LA RÉGION

MOI, C'EST PATOIS

Pour cet automne, nous avons programmé une première rencontre avec Gric de Prat, conteurs et musiciens, pour faire découvrir à ceux qui ne sont pas d'ici (et nous sommes nombreux), les richesses et la saveur de la langue gasconne.

AGENDA MUNICIPAL
ET ASSOCIATIF**G1000KDANSE**

11 septembre : reprise des cours. Deux nouveaux cours vous seront proposés cette année.

EN SAVOIR PLUS : 06 79 60 05 62
ou <http://g1000kdanse.fr>

QI GONG DU RIEUFRET

13 septembre : reprise des cours à la salle polyvalente de la commune, dispensés en deux séances de 17h à 20h30 le jeudi. Cette discipline s'adresse à tous les âges sans exception. Elle est dirigée par un professeur diplômé de Qi Gong et Taichi, Christelle BRILLAT

EN SAVOIR PLUS : Francette PAPIN
05 56 62 50 94 / 06 11 56 51 40

TENNIS CLUB DU RIEURET**3 dates pour les inscriptions :**

- **6 septembre** de 16h30 à 18h30
- **8 septembre** de 14h30 à 17h30
- **11 septembre** de 18h à 20h

Forum des associations

le 15 septembre à maison des graves Podensac de 14h à 17h

Journée portes ouvertes**le 8 septembre**

- 14h / 15h : tennis adapté
- 15h/16h30 : tennis enfants ados
- 16h30/18h : tennis adultes
- 18h : Assemblée Générale
- 19h : Apéritif offert aux adhérents

Démarrage des cours
le 24 septembre

**CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE
DE LA FAMILLE**

27 septembre à 20h à la salle polyvalente. Conférence gesticulée par Jean Beauvais : parent, éducateur spécialisé, pyrénéiste occasionnel ! Un moment de partage et d'échange pour réfléchir et rire ensemble des tumultes de la vie parentale. Entrée gratuite

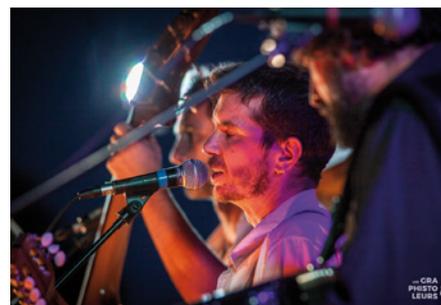
RETOUR EN IMAGES



UN ÉTÉ MUSICAL

Fin juin, c'était le concert du **jeune Quatuor Yako**, ensemble de cordes à la précision et à la musicalité stupéfiantes. Pour la première fois la commune participait au prestigieux festival Festes baroques en Graves et en Sauternais dirigé par Xavier Julien-Laferrière.

Le 13 Juillet, la **caravane des Romano Dandies et leur musique des Balkans** ont animé une douce et parfaite soirée d'été, sur la terrasse du Petit Saint-Michel, des mélodies en tête et un verre à la main.



MUTUELLE

MA COMMUNE MA SANTE

La Mairie et le CCAS se mobilisent pour votre santé et votre pouvoir d'achat en renouvelant leur convention de partenariat avec l'association ACTIONM.

Les points forts :

- Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches,
- Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations,
- Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins,
- Une mutuelle ouverte à tous

Une réunion d'information sera organisée à l'automne.

EN SAVOIR PLUS : <https://macommunemasante.org> - 05 64 10 00 48

Budget communal 2018 :

Les principaux éléments



SECTION DE FONCTIONNEMENT

678 022,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

406 904,99 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018



CLASSE MODULAIRE ÉCOLE :

71 457 €

Subventions et aides : 32 861 €
Soit une dépense nette de 38 596 €



REPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA MAM ET DU SALON DE COIFFURE :

18 700 €

Subventions et aides : 11 760 €
Soit une dépense nette de 6 940 €



SÉCURISATION ENTRÉE ACCUEIL PERISCOLAIRE :

3 789 €



ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS SALLE POLYVALENTE :

7 000 €

IL A DIT

« Le cadre financier dans lequel nous évoluons est toujours contraint. D'un côté, un Etat qui n'a plus les moyens d'aider les collectivités locales et de l'autre une obligation pour les élus locaux de trouver des moyens financiers pour proposer un bon niveau de service public aux habitants. Ainsi, il nous faut trouver des solutions, prendre des décisions, étaler les dépenses dans le temps et même parfois savoir dire "non" pour assumer les dépenses et les investissements qui nous paraissent essentiels. Sur 2018, la création de la 5^e classe de l'école est ainsi devenue une priorité éducative et financière, que traduit bien notre budget. »

Damien LARRIEU-MANAN
Adjoint aux finances

FISCALITÉ 2018

	Taux communal	Moyenne départementale des communes de même strate
Taxe Habitation	10,92 %	27,77 %
Taxe foncière bâti	22,62 %	26,02 %
Taxe foncière non bâti	66,39 %	55,37 %

Sur les deux principales taxes touchant les ménages (TH et FB), les taux des taxes restent largement en-deçà des moyennes constatées en Gironde.



Rentrée scolaire : Ouverture de la 5^e classe

Au printemps dernier, la commune a eu la confirmation de l'ouverture d'une 5^e classe à l'école de Saint-Michel de Rieufret. Il a donc fallu être très réactif pour trouver des solutions techniques et financières pour permettre à la rentrée de se dérouler dans de bonnes conditions.

La municipalité a fait le choix d'acheter un bâtiment modulaire de dernière génération, pensé spécifiquement pour une utilisation scolaire et répondant à toutes les normes (sécurité, accessibilité, installations électriques...). Suite à un appel d'offres, la société Portakabin a été choisie pour mettre en œuvre ce bâtiment en août 2018. De leur côté, les services municipaux ont été extrêmement rapides pour monter le permis de construire, obligatoire pour ce type d'opération.

Une structure adaptée à l'enseignement

Dès le début du projet, même si le choix s'est porté sur un bâtiment modulaire, la commune ne voulait pas faire une salle de classe « à l'économie ». Au-delà des exigences réglementaires, la mairie a décidé d'équiper la salle

de classe d'une climatisation réversible, d'installer une alarme et de transférer les équipements de vidéoprojection depuis une autre classe. La nouvelle classe offre donc le même niveau de confort que le reste de l'école et surtout déploie les mêmes conditions d'enseignement, et donc les mêmes chances de réussite, à tous les élèves.

Un renfort sur les ressources humaines de l'école

L'ancienne classe des CM1 CM2 abritera les CP CE1 et la classe des GS CE1 deviendra la nouvelle classe maternelle. Une seconde ATSEM (Mokhtaria ABEID) est mise à disposition par la Mairie ainsi qu'un nouvel agent (Jennifer LAURENT) au restaurant scolaire. Le pari est donc tenu : tout est prêt pour la rentrée !



FICHE TECHNIQUE DE LA 5^E CLASSE

- Surface : 55 m²
- Equipement informatique : tableau numérique, vidéoprojecteur
- Chauffage / clim réversible
- Normes RT 2012, accessibilité handicapés et sécurité incendie
- Enfants accueillis : CM1 (5) – CM2 (13)
- Enseignant : Olivier NICOULEAU
- Coût de l'opération : 71 457 € HT soit 85 748 € TTC

EFFECTIFS 2018/2019

Mme CORDOBA Mme BOUEIX	PS – MS – GS	26
Mme COULOMBEL	PS – MS – GS	26
Mme LARGILLIER	CP – CE1	21
Mme BOUQUIER	CE1 – CE2	23
M. NICOULEAU	CM1 – CM2	18
EFFECTIF TOTAL		114



État civil

NAISSANCES

- Evan, Stéphane, Gilles DUMERC né le 13 janvier 2018
- Charline VEDRENNE née le 31 janvier 2018
- Gabin TACHOIRES ESTEBAN né le 5 février 2018
- Charlotte, Mathilde BIREPINTE, née le 3 mars 2018
- Antonin, Amélio MANSENCAL, né le 16 mai 2018
- Luka LARONZE, né le 8 juillet 2018
- Gaëlle GIUSTINIANI, née le 9 juillet 2018
- Grégory GIUSTINIANI né le 9 juillet 2018
- Oihana, Camille GUIRAUD, née le 29 juillet 2018
- Valentin, Vincent GOTTI, né le 19 août 2018

MARIAGES

- Charlotte Lucie Janine COURANT et Fabien BLASCO le 20 janvier 2018
- Ophélie, Arlette, Marinette BOD et Gilles Thierry RANSON le 12 mai 2018
- Karine Christelle MESPLEDE et Thierry HARRIBEY le 28 juillet 2018

DÉCÈS

- Daniel LOPEZ décédé le 31 décembre 2017
- Kheira DJENDAR décédée le 24 mars 2018
- Martine GAUBERT épouse DUPART décédée le 4 mai 2018
- Dominique POIRIER, décédée le 17 août 2018

Directeur de la publication : Marc Gauthier
Comité de rédaction : commission de communication
Conception graphique : Flaryx007
Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement



Saint-Michel
de Rieufret



SOYEZ VIGILANTS



POUR SUIVRE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis leur arrivée en France, il y a 14 ans, les frelons asiatiques se sont déployés sur une large part de l'Hexagone et prolifèrent tout particulièrement cet été en raison des vagues de chaleur. Une famille de Saint-Michel de Rieufret a piégé dans l'été plus de 3000 frelons. Voici leur méthode :

- Prenez deux bouteilles en plastique.
- Prenez la bouteille n° 1 et coupez son goulot.
- Enfoncez le goulot dans le corps de la bouteille.
- Avec la perceuse munie d'un foret de 5 mm, percez le fond de la bouteille de plusieurs trous.
- Prenez la bouteille n° 2 et coupez son culot sur environ 10 cm de haut.
- Enfoncez le culot de la bouteille n° 1 dans celui de la bouteille n° 2.

• Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous avec un foret de 6 mm tout autour de la bouteille n° 1.

- Percez le couvercle de 2 trous.
- Percez 2 trous latéraux en haut du piège, passez-y de la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.

Lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

L'appât sélectif se compose de :

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- un demi-volume de bière brune ;
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Contacts

MAIRIE

05 56 62 52 25

lun., mar., mer., jeu. et ven.
de 9h à 12h30 et 16h à 18h

NUMEROS D'URGENCE :

SAMU : 15 ou 112

Pompiers : 18 ou 112

Police ou Gendarmerie : 17

Urgences sociales : 115

Centre antipoison :

05 56 96 40 80

ADMINISTRATIONS :

Sous-préfecture de Langon :

05 56 90 60 60

Trésorerie de Cadillac :

05 56 62 35 01

Agence Postale de Podensac :

36 31

C.D.C. Convergence Garonne :

05 56 76 38 00

Médiathèque : 05 56 76 38 01

Point Information Jeunesse :

05 56 27 02 59

ML2R : 05 57 98 02 98

DÉPANNAGES :

Edf : 0810 333 033

Lyonnaise des Eaux :

0810 130 120



Like

Aimez la page et suivez l'actualité de notre village sur www.facebook.com/saintmichelderiefret